

Niort, le 18/01/23

## **IRRIGATION**

### **Le remplissage de la réserve de Mauzé-sur-le-Mignon se poursuit dans des conditions hydrologiques toujours favorables**

Lors d'une réunion du 9 décembre dernier, le Comité local de gestion (\*) a donné son accord, compte tenu des seuils observés dans le milieu naturel, pour démarrer le remplissage de la réserve de substitution de Mauzé-sur-le-Mignon (SEV17). Réalisée à partir de trois forages, cette opération a démarré mi-décembre et doit s'étaler sur deux mois environ.

Pour effectuer cette étape de remplissage, placée sous le contrôle des services de l'État, la Coop de l'eau 79 respecte strictement l'ensemble des prescriptions réglementaires, notamment le suivi quotidien des niveaux de la rivière et de la nappe phréatique.

À ce jour, la réserve SEV17 est remplie à plus de la moitié grâce notamment à des conditions hydrologiques favorables. En effet, les pluies abondantes de ces dernières semaines ont conforté les remontées sensibles et significatives des courbes des indicateurs observées depuis novembre.

Ainsi, le piézomètre de Champ-Renay affiche actuellement 12,48 mètres NGF, soit le niveau le plus élevé jamais enregistré depuis 2003 à la même date. Dans le même temps, le piézomètre de Chaussée-de-Marsais atteint un niveau de 46,93 mètres HGF, soit la deuxième valeur la plus élevée depuis 2001.

Autre indicateur, la station hydrométrique qui mesure le débit du Mignon indique à ce jour 15 m<sup>3</sup>/seconde. Il s'agit du plus fort débit jamais enregistré depuis 2003. Un tel débit permettrait de remplir cinq réserves en une journée. Concernant la Sèvre Niortaise, même situation, le débit affiche actuellement 104 m<sup>3</sup>/seconde, une quantité suffisante pour remplir plus de trente réserves par jour.

A noter que l'ensemble de ces données sont en accès libre sur le site <http://siemp.epmp-marais-poitevin.fr>

Alors que le chantier de la deuxième réserve sur le bassin de la Sèvre Niortaise Marais Poitevin à Sainte-Soline se poursuit, rappelons que l'ouvrage de Mauzé-sur-le-Mignon a parfaitement rempli sa fonction cet été pour sa première campagne d'irrigation.

Desservant une quinzaine d'agriculteurs (en élevage et/ou polyculture) sur une surface totale de 475 ha, la réserve SEV17 a servi à l'arrosage des cultures de luzerne et maïs fourrage (pour la production de lait de vache et de chèvre AOP), de tournesol (huile alimentaire) et de blé dur (qui entre dans la composition des pâtes et de la semoule).

*(\*) Mis en place en janvier 2022 et inscrit dans l'arrêté préfectoral du 20 juillet 2020, le Comité local de gestion est chargé d'assurer un suivi rigoureux de l'opération de remplissage. Co-présidé par l'Établissement public du Marais poitevin (EPMP) et la Coop de l'eau 79, il se réunit toutes les deux semaines en présence de la Fédération pour la pêche et la protection du milieu aquatique des Deux-Sèvres et des Directions Départementales des Territoires (DDT) des Deux-Sèvres et de la Charente-Maritime. Des experts complémentaires, notamment dans le domaine de la protection de l'environnement, sont également invités à participer à ses travaux.*